

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 05 SEPTEMBRE 2017

Présents : Farid EL MASSOUDI, Patrick MONIER.

SAISON 2017-2018

Foot à 8 : Les Commissions Sportive et Foot Entreprise se sont réunies les 11/07/2017 et 22/08/2017 et ont décidé de fusionner les championnats foot à 8 en semaine et foot à 8 entreprise. Toutes les équipes concernées participeront ainsi à un seul championnat commun, plus attractif et hétérogène. Les compétitions foot à 8 seront gérées par la commission Foot Entreprise.

Foot à 8 et à 11 : Les modalités d'inscriptions restent inchangées. Les inscriptions se font via Footclubs (entreprise à 11 D1 phase 1, entreprise à 8 D1 phase 1), ou éventuellement par la messagerie officielle du club.

REUNION

La réunion d'avant-saison est programmée **mardi 12 septembre 2017 à 19h00** au siège du District. Toutes les équipes (foot à 11, ex "foot à 8 en semaine" et ex "foot à 8 entreprise") sont cordialement invitées. La présence d'au moins un représentant par équipe serait souhaitable.

Ordre du jour de la réunion

- 19h00, accueil des participants, émargements.
 - Présentation de chaque membre du District, des membres de la Commission et tour de table des Clubs.
 - Bilan de la saison 2016-2017, remise des fanions et des dotations.
 - Etablissement de la date du début des compétitions (25/09/2016 si le nombre de licenciés par club y permet).
 - Coupe Futsal-Entreprise : se déroulera en janvier 2018.
 - Coupes de l'Isère : discussion pour la reconduction des formules des saisons précédentes.
 - Réunion des championnats foot à 8 en semaine et foot à 8 Entreprise.
 - Règlements et Arbitres : rappel des bonnes pratiques, conditions de report d'un match, nouveautés.
 - Terrains : prise en compte des éventuels nouveaux horaires donnés par les équipes. Rappel de l'alternance mise en place sur les terrains de la ville de Grenoble (mis à disposition pour le District de l'Isère).
 - Correspondance : rappel sur l'utilisation de la messagerie du club. Seule la messagerie officielle <Nom_Club>@lrafoot.org sera prise en compte pour toute correspondance club/district. Mise à jour de la liste des correspondants et parution sur PV mi-octobre.
 - Saisie des résultats des rencontres sur Footclubs dans les délais.
 - Licences : application Footclubs Compagnon.
 - Fairplay : rappel système d'attribution.
- Verre de l'amitié en fin de réunion.

RAPPEL

Certificat médical pour les renouvellements de licences : le certificat médical fourni en 2016-2017 reste valable pour la saison 2017-2018 à condition de répondre à l'auto-questionnaire (URL : <https://www.fff.fr/e/l/qs-li.pdf>).